

Retrouvez les délibérations, décisions et arrêtés pris dans le cadre des instances et de la gestion de Limoges Métropole

TOUS LES DOCUMENTS DES INSTANCES COMMUNAUTAIRES

ARRÊTÉ
Limoges Métropole
Le Président de Limoges Métropole,
du 5 juillet 2023

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L. 521-2 ;
 Vu le Code de l'urbanisme et notamment l'article L. 423-2 ainsi que l'article L. 423-3 ;
 Vu la délibération n° 21 du 15 novembre 2022 portant délégation d'attributions du conseil communautaire de Limoges Métropole ;
 Considérant que Mme Lucie MARTIN assure les fonctions de Responsable du Service droit des sols au sein du Pôle aménagement et mobilité du PUA ;
 Considérant que Mme Lucie MARTIN assure les fonctions d'attachée au sein du Service droit des sols ;
 Considérant que M. Christophe MATTEU assure les fonctions de Directeur de l'aménagement du territoire et de la stratégie future au sein du Pôle aménagement et mobilité de Limoges Métropole ;
 Considérant que Mme Laurence HADEN assure les fonctions de Responsable et maître d'ouvrage du Pôle aménagement et mobilité de Limoges Métropole ;

ARRÊTÉ

ARTICLE 1er - Délégation est accordée, sous la surveillance et la responsabilité du Président (coordonnateur) aux dispositions de l'article L. 521-2 du Code général des collectivités territoriales et de l'article L. 423-2 du Code de l'urbanisme à Mme Lucie MARTIN Responsable du Service droit des sols au sein du Pôle aménagement et mobilité du PUA pour la signature des documents suivants :

- Tout document relatif à l'instruction des autorisations d'urbanisme (avis, délibérations ou courriers adressés aux PUA) ;

ARTICLE 2 - En l'absence ou en cas d'empêchement de Mme Lucie MARTIN, délégation est donnée, dans les mêmes conditions et pour ordre de priorité à M. Christophe MATTEU à Mme Laurence HADEN et à Mme Lucie HETTON.

ARTICLE 3 - Le présent arrêté abroge le précédent l'arrêté n° 302300385 du 15 décembre 2022.

Président de Limoges Métropole
Le Président
M. Christophe MATTEU

ARRÊTÉ, DÉCISION

Arrête portant délégation de signature à Mme Lucie MARTIN Responsable du Service droit des sols

1 DOCUMENT - Publié le 13 Juillet 2023



ARR_SIGN_202300385_MARTIN.pdf
(.pdf, 1,4 Mo)

 **TÉLÉCHARGER**